ovem-O Dosiël de départ ons de DOU ations ette eil de uel de

ter les s. Il a et les eur de assez sépa roites. aniens \rabes er les fruit lels ils irages erie et

ngage

es qui

ais en lignes

ostilité

50, les

nes de

ouver

:∢t du

pren

ations

ice au

puni

s pro-

u tout

nence

etobre

demi

: Duis

c ıritê

Syrie

v⊣tion

é: ieu d'une

pales

Dans certaines régions surpeuplées de Palestine, il avait fallu refuser l'admission aux écoles à des milliers d'enfants de réfugiés arobes. Dans le cadre d'un programme conjoint de l'UNESCO et de l'UNRWA et avec l'aide de quelques écoles privées, deux éducateurs canadiens ont collaboré à l'institution de cours primaires et secondaires à l'intention de 150,000 enfants réfugiés.

tinienne, qui se sont continuées pendant tout l'hiver et ne sont pas encore terminées. Un point n'était pas plus tôt réglé que de nouvelles plaintes étaient déposées; finalement, la liste des sujets que le Conseil était prié d'étudier comprenait les suivants:

- a) Plainte de la Syrie relative au projet de dérivation par Israël des eaux du Jourdain supérieur;
- b) Observation des accords d'armistice en général, ainsi qu'étude des récents actes de violence, particulièrement de ceux de Quibya;
- c) Plainte d'Israël relative à l'ingérence de l'Égypte dans la navigation du canal de Suez et du golfe d'Akaba;
- d) Plainte de l'Égypte relative aux conditions existant dans la zone démilitarisée d'el Aoudieh:
- e) Plainte du Liban, en faveur de la Jordanie, relative à une attaque faite par des forces armées israéliennes sur le village jordanien de Nahhalin;
- f) Plaintes d'Israël contre la Jordanie relatives à une attaque contre un autobus dans le défilé du Scorpion, aux incursions et attaques de forces jordaniennes régulières et irrégulières, et au refus de la Jordanie de participer aux réunions prévues aux Articles VIII et XII de la convention d'armistice.

Pour plus de commodité, les points b), e) et f) seront traités en premier lieu, Puis les points a), c) et d) seront étudiés dans la seconde partie de cet article, qui sera publiée dans le numéro de juillet d'Affaires Extérieures.